

AVIS DE L'ARES

N° 2022-15 DU 30 JUIN 2022

Programme de cours des médecins sur l'interruption volontaire de grossesse

Considérant que l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) a été saisie le 12 février 2020 par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour émettre un avis concernant le programme de cours des médecins sur l'IVG ;

Considérant que la demande d'avis lui a été adressée le 12 février 2020 sur base de l'article 21, alinéa 2, du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, qui prévoit que toute demande d'avis ou de proposition sollicitée en vertu de ces dispositions doit être traitée et l'avis inscrit à l'ordre du jour de la plus proche séance du Conseil d'administration de l'ARES qui suit de quinze jours au moins la date de réception de la demande ;

Considérant les remarques et observations de la Chambre des universités et sur proposition du Bureau exécutif ;

L'ARES formule à l'endroit du programme de cours des médecins sur l'interruption volontaire de grossesse l'avis suivant :

AVIS

L'ARES émet un avis défavorable quant à la modification du programme de cours sur l'IVG proposé en Fédération Wallonie-Bruxelles.

D'une part, quatre universités (dont les trois universités complètes) proposent des cours et des stages spécifiques sur l'IVG, dans le cadre du bachelier et/ou du master en médecine et des masters de spécialisation en médecine générale et/ou en gynécologie-obstétrique. Dans la cinquième université, la question de l'avortement est évoquée dans le cadre de cours plus généraux. D'autre part, les différents cours ont pour objectif de fournir une formation sur l'IVG (techniques, grands débats, questions connexes, etc.), mais aussi plus largement de sensibiliser et de former les étudiant-es notamment au travail en centre de planning.

La sensibilisation à l'importance de la pratique médicale de l'IVG et les techniques d'IVG, de sensibilisation et de travail en centre de planning font ainsi partie de l'enseignement actuellement dispensé en faculté de médecine.